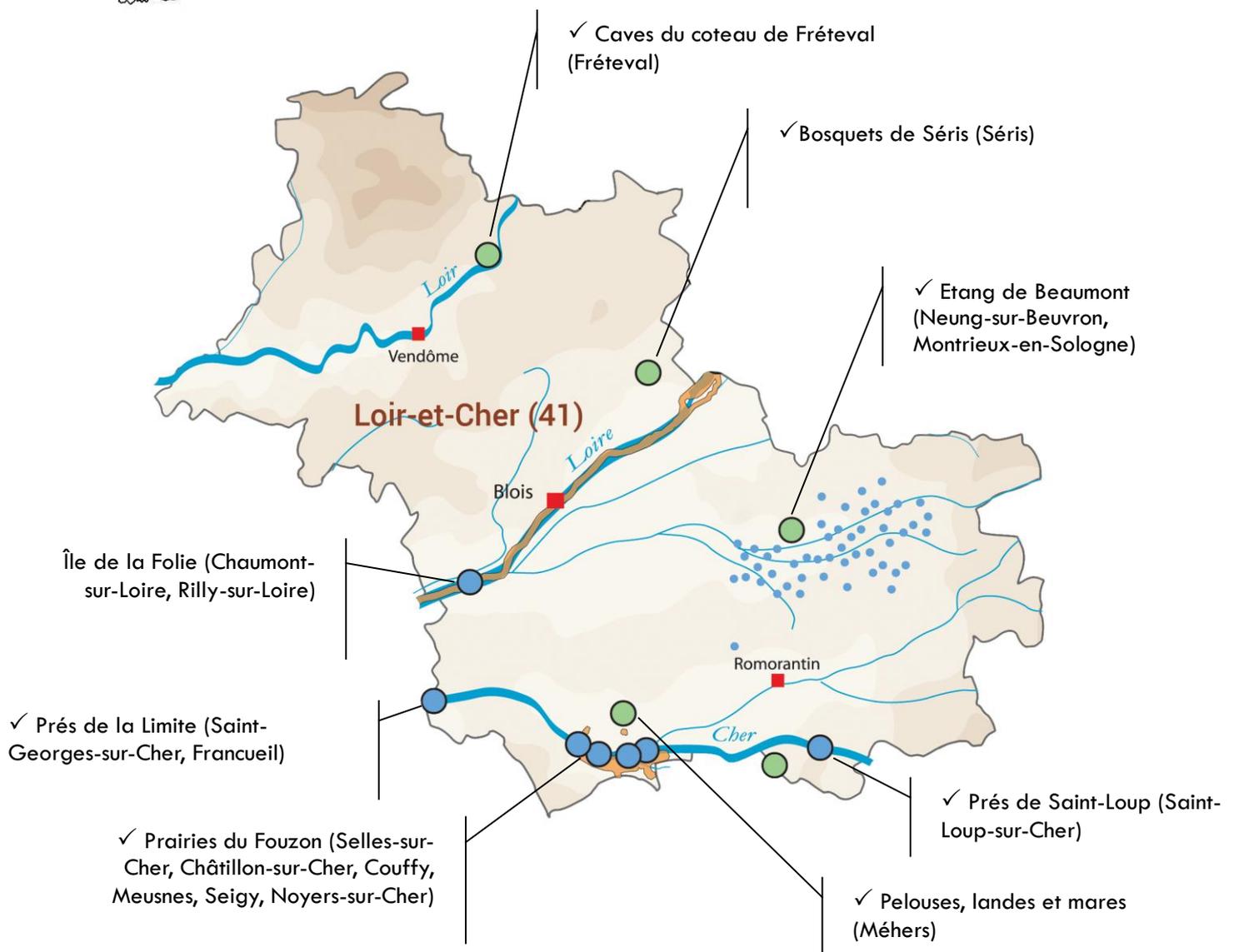


Rapport d'activités 2021

Assemblée générale – 2 avril 2022



Département de Loir-et-Cher
Délégué départemental : Jean-Pierre JOLLIVET



✓ Espaces naturels préservés

✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Étang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur : Maurice SEMPE
Conservatrice adjointe : Eva SEMPE



GÉRER

Entretien de sentier:

Un débroussaillage des abords du sentier a été réalisé afin de faciliter l'accès du public à l'observatoire.

Chantier d'automne co-organisé par les Amis de l'Étang de Beaumont (ADEB) le 23 octobre 2021 :

Cette journée a permis aux 8 participants de réhabiliter les portails d'accès au site, de remettre en lumière une clôture et de débroussailler les abords des grilles d'arrivée d'eau.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/marolles/sologne-des-benevoles-investis-pour-la-preservation-de-l-etang-de-beaumont>



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par le Conservatoire :

Le Conservateur et son adjointe ont proposé de nouveau trois sorties grand public :

- Traces et indices de présence des animaux le 27 mars : annulée,
- Comment accueillir les oiseaux pendant la période de nidification ? le mai : annulée,
- Les oiseaux hivernants sur un Espace naturel sensible du Conservatoire le 4 décembre : 4 participants.

La réunion publique en salle de présentation du Plan de gestion de l'Étang de Beaumont initialement programmée le 11 mars, à l'Écoparc d'affaires, a été annulée et repoussée en 2022 compte tenu de la situation sanitaire.

Organisées par nos partenaires :

La Fédération des Chasseurs de Loir-et-Cher a organisé 3 animations (8, 20 et 27 juillet) pour le club des jeunes : 15 participants à chaque date.

Animations scolaires

Organisées par nos partenaires :

Sologne Nature Environnement a pu réaliser une animation ponctuelle le 4 juin sur le thème des

oiseaux d'eau avec une classe de 3^e du Collège Marcel Carné de Vineuil soit 27 élèves.

Communication

Sologne Nature Environnement a organisé le 8 octobre une animation spéciale pour le 13h de TF1 avec 3 journalistes, sur le thème des étangs et des oiseaux, au lever du soleil.

<https://m.facebook.com/TF1Info/videos/1527733467590022/?rdr>

Enregistrement de l'émission Des Fourmis dans les jambes : reportage France TV avec Cyril Hue. Diffusée le 28 novembre : ces instants de contemplation se prolongent à l'étang de Beaumont au cœur de la Sologne dans ce Conservatoire d'espaces naturels riche de nombreux oiseaux.

<https://www.france.tv/france-3/centre-val-de-loire/des-fourmis-dans-les-jambes/2937909-les-nouveaux-nomades-des-fourmis-dans-les-jambes.html>

Un bel article sur la Nouvelle République 41 est paru le 12 août pour présenter l'ENS de l'Étang de Beaumont, mais aussi les deux jeux, l'Espèces Game et l'ExploGame.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/neung-sur-beuvron/loir-et-cher-venez-observer-les-oiseaux-a-l-etang-de-beaumont>

Jeu ExplorGame « Sauvez l'histoire de Neung-sur-Beuvron ! »

En fin d'année 2020, nous avons été contactés par la société ExplorGames, mandatée par la Communauté de communes Sologne des étangs et la Mairie de Neung-sur-Beuvron, afin d'intégrer l'Étang de Beaumont dans un circuit à vélo via une application/jeu sur mobile.

Le Conservatoire a accepté d'intégrer ce jeu afin de faire connaître notre site, une dizaine de QRcodes (sur des petites plaques 10x10 cm) ont été posées sous notre surveillance, au niveau du parking à vélos du site.

Le circuit complet à vélo fait 11 et 14 km au départ du camping.

L'histoire :

Anatole a trouvé le moyen de retourner dans le passé. Il veut le changer pour empêcher Neung-sur-Beuvron de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Gustave, aidé de son médaillon magique, vous invite à voyager avec lui pour empêcher Anatole de changer le cours de l'histoire. Enfourchez votre vélo et partez à l'aventure !

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher

Conservateurs : Jean-Pierre JOLLIVET et Evelyne CANTONE (Noyers-sur-Cher)



PROTÉGER



Dans la continuité de l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 « Oiseaux » validé en juin 2009, le Conservatoire assure l'animation conjointe des sites Oiseaux « Prairies du Fouzon » et Habitats « Vallée du Cher et coteaux, forêt de Grosbois » :

Le Cen est structure porteuse de Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) et assure l'accompagnement des agriculteurs sur la mise en œuvre des mesures agro-environnementales (MAEC) 2020 et 2021, en lien avec les DDT des sièges d'exploitations concernés (dépt : 41 - 36 et 37) : le diagnostic de terrain, la localisation des bandes refuges (5% de la surface engagée), les vérifications de terrain pour les bandes refuges et le broyage de ces dernières en automne-hiver. Au total depuis 2012, 350 hectares de prairies ont été engagées pour 16 agriculteurs. Le Cen a été également opérateur du PAEC 2022 : rédaction et dépôt d'un rapport auprès de la Région et la DRAAF en automne 2021 en faveur de 11 agriculteurs pour une surface cumulée de 150 ha, il s'agit essentiellement de la reconduction des MAEC 2021 qui arrivaient à échéance. Ce PAEC a été validé en mars 2022. Le suivi et le renouvellement des conventions CPEA avec les exploitants agricoles locaux sur les propriétés du Conservatoire a été mené en parallèle du suivi des MAEC car il s'agit en grande partie des mêmes exploitants.

Le Conservatoire a aussi pour mission de veiller à ce que certains projets ne portent pas atteinte à l'état de conservation des milieux naturels sur le site Natura 2000 : dans ce cadre, un avis technique a été demandé au Conservatoire par la structure organisatrice du Téléthon, concernant une évaluation des incidences au titre de Natura 2000, sur demande de la Préfecture. L'une des manifestations du Téléthon 2021 consistaient, en effet, en une « Rando quad » sur les chemins communaux des Prairies du Fouzon le 27/11/2021 : les deux tracés ont été modifiés à la demande du Cen afin d'éviter le passage des quads sur le site Natura 2000, même si les impacts possibles sur les chemins étaient réduits en période hivernale et malgré la vigilance garantie par l'association. Ces modifications ont été davantage motivées par une approche philosophique de la démarche jugée incompatible avec la préservation de la biodiversité sur le site : l'objectif était d'éviter de faire découvrir, et d'inciter, des participants à venir librement faire du quad le reste de l'année sur le site Natura 2000.

En juin 2021, le Cen a organisé deux animations nature dans le cadre de l'animation Natura 2000 : une première à destination des élus locaux et une seconde auprès des services de l'Etat (DDT, DREAL) et des agriculteurs locaux. Ces visites ont regroupé une quinzaine de personnes.

Au cours de l'année, des échanges ont pu être assurés avec les Maire de Meusnes, de

Chatillon-sur-Cher et Couffy sur différentes questions locales : problèmes de pâturage illicite par des chevaux sur les parcelles du Conservatoire, valorisation des Prairies du Fouzon, coupe de haies sur le site Natura 2000, arbres têtards...

Une animation foncière a été menée sur le site qui permettra de prévoir l'acquisition de 6 parcelles pour 7,23 ha de prairies supplémentaires en 2022.

Le Cen a participé à une enquête menée par le Syndicat de pays de Valençay qui porte le Contrat territorial de Bassin du Fouzon suivi par le Cen. Le Conservatoire poursuit ses démarches auprès de la Communauté de communes Val de Cher-Controis et du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais pour obtenir un soutien financier de ses actions.

En partenariat avec le Cen Loir-et-Cher, le Conseil départemental et l'ADDEAR41, le Cen Centre-Val de Loire a piloté et rédigé une étude de faisabilité d'un projet Paiement pour Services Environnementaux (PSE) sur les Prairies du Fouzon. Cette étude faisait suite à un appel à initiative lancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en 2020. L'étude a été finalisée en juillet 2021 mais n'a pas donné lieu à une mise en œuvre effective : elle a montré que la mise en œuvre de mesures PSE n'étaient pas pertinente sur les Prairies du Fouzon au regard des indicateurs retenus par le Ministère parmi les indicateurs spécifiques que nous avons proposés. La cohérence des mesures proposées a ainsi été remise en question par la non-validation d'une partie des indicateurs spécifiques associés. Par ailleurs, la mise en œuvre du « Label haie » dans les Prairies du Fouzon mériterait un temps de structuration plus long et une animation spécifique. Enfin, nous n'avons pas pu démontrer une réelle plus-value par rapport au MAEC. Le projet a réuni des partenaires et des agriculteurs autour de la recherche de mesures complémentaires visant à améliorer la prise en compte de l'environnement dans les paysages des Prairies du Fouzon.

L'année 2021 a également été marquée par une étude régionale sur le fourrage des prairies permanentes du Conservatoire pilotée par l'antenne du Loiret au Conservatoire : 5 parcelles des Prairies du Fouzon ont été choisies parmi l'échantillon régional pour mener à bien des analyses de la qualité du foin. Avec l'aide d'un bénévole du site (J-C Beauvais), le Conservatoire a donc procédé à des prélèvements de foin sur 5 stations des Prairies du Fouzon avec relevés (floristiques, structurels...) les 9 juin, 21 juin, 1^{er} juillet, 15 juillet et 30 juillet 2021. L'étude consiste plus précisément en une estimation de la valeur nutritive des milieux prairiaux (prairies mésophiles et meso-hygrophiles) sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels-Centre val de Loire en réponse à une problématique croisée entre agronomie et conservation des espèces patrimoniales.

Les résultats de cette étude, analysés par un laboratoire de Limoges, seront fournis courant 2022.



GÉRER

Fauche agricole

Elle a eu lieu à partir du 20 juin, du 1^{er} juillet ou du 14 juillet sur l'ensemble des prairies de fauche du Conservatoire. Le printemps ayant été très pluvieux en 2021, certaines parcelles n'ont pas pu être fauchées et ont fait l'objet d'un broyage sans export à l'automne.

Une rencontre avec chaque exploitant agricole avec lequel nous travaillons a eu lieu dans le but d'harmoniser et d'actualiser les conventions agricoles qui nous lient avec eux. Les conventions CPEA ont été réactualisées pour l'ensemble des partenariats agricoles.

Entretien de milieux ouverts :

Certaines parcelles ne peuvent encore être exploitées par de la fauche agricole et sont en cours de restauration. A cet effet, elles ont été broyées sans export pour éliminer les pousses

de prunelliers. La parcelle des Egoutteaux a, quant à elle, été broyée avec export.

Entretien de mares :

Les berges de 9 mares ont été entretenues par un débroussaillage manuel et du bûcheronnage ponctuel dans le but d'enrayer la colonisation par les ligneux et maintenir ces habitats dans un bon état de conservation.

Mise en sécurité des boisements :

Suite à une demande de la DDT 41, un élagage sélectif de branches menaçant de chuter sur la route départementale 17 a été réalisé début 2021.

Plantation de peupliers noirs :

En collaboration avec l'INRAE (Marc Villar), les conservateurs et bénévoles du site ont effectué un gros chantier de plantation de plusieurs dizaines d'individus de peupliers noirs indigènes sur les parcelles du Conservatoire. La majorité des plants a bien repris : une cartographie et un suivi régulier des plants seront menés afin de s'assurer de leur développement.

Entretien d'arbres têtards :

Des conventions d'entretien d'arbres têtards ont été renouvelées avec trois particuliers (dont des bénévoles) afin de pérenniser les nombreux individus présents : taille de plusieurs dizaines d'arbres têtards déjà effectuées sur le site. L'objectif est d'étendre le plus possible cette opération à l'ensemble des arbres têtards des parcelles des Conservatoires qui nécessitent un entretien.

Occupation illicite du site :

La Conservatrice et le Conservateur des Prairies du Fouzon ont œuvré avec l'équipe salariée pour faire respecter les propriétés du Conservatoire occupées par des chevaux de manière illicite au printemps et en hiver. Plusieurs démarches ont été entreprises en vain avec les propriétaires de chevaux puis en lien avec les communes et la Gendarmerie. Les chevaux ont pu être évacués sur le secteur de Couffy et sur une parcelle de Noyer-sur-Cher, mais il demeure encore quelques difficultés en hiver sur une autre parcelle de Noyers-sur-Cher.

Chantier d'automne

Dans le cadre de l'opération nationale, initiée chaque année par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les deux Conservatoires (Loir-et-Cher et Centre-Val de Loire) et les Conservateurs de sites se sont associés le 9 octobre toute la journée pour un chantier de bénévoles « J'agis pour les prairies » : 15 participants ont répondu présent.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/meusnes/operation-fauchage-des-prairies-du-fouzon>



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par la Conservatrice du site :

Dans le cadre de l'Année des Trognons, « Le 41 par nature » du CD 41, le Mois de la biodiversité "Naturellement dehors" de l'Agence Régionale pour la Biodiversité, la Conservatrice bénévole a organisé le 16 mai une sortie grand-public en partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher : 10 participants.

Organisées par nos partenaires :

La Fête « Au cœur des prairies du Fouzon » organisée par le Foyer rural, la Mairie de Couffy en partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire, le Cen Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature, la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, le service jeunesse de la Communauté de communes Val de Cher-Controis, le Musée de la pierre à fusil et le Club'Arts, dans le cadre de l'opération « Le 41 par nature » du Conseil départemental du Loir-et-Cher a eu lieu les 5 et 6 juin.

Au programme :

Samedi 5 juin, de 14 h à 17 h : ateliers teinture végétale, fabrication de badges des prairies, jeux en bois, stand dégustation de productions locales salées/sucrées, animation nature sur l'histoire des prairies, les petites Bêtes et la botanique. Présentation de fauche à l'ancienne avec les chevaux de M. Pellerin et parcours dans les prairies en calèche. Pique-nique tiré du sac. 17 h – 17 h 30 : restitution Fréquence Grenouille. 19 h – 20 h : grand spectacle musical "L'Insectarium" de la compagnie Quart de soupir.

Dimanche 6 juin, les échappées nature sur les Prairies du Fouzon de 9 h à 12 h : - De la plante à l'insecte, - Les ailes des prairies, - Et les petits explorateurs, à destination des enfants. 12 h : apéro gourmand offert par le Foyer rural suivi de repas tiré du sac. 14 h 30 – 17 h : balade découverte nature sur les Prairies du Fouzon animée par le Cen 41.

213 personnes ont été comptabilisées tout au long de ces deux jours de manifestation.

Animations scolaire et péri-scolaire

Dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, le Conservatoire a pu mettre en place un projet sur quatre séances (2 en classe et 2 sur le terrain) avec la classe de CE1-CE2 de l'école primaire de Couffy, l'objectif était de créer les futurs panneaux de découverte avec les élèves pour la boucle de Couffy. Les panneaux ont été exposés lors de la Fête « Au cœur des prairies du Fouzon » et présentés lors d'un moment de restitution par les enfants à leurs parents mais aussi au public présent à ce moment-là.

Après une animation sur le terrain le 24 mars, les 14 jeunes de l'espace jeunesse de Selles-sur-Cher ont pu créer l'histoire des prairies en audio MP3. Elle a été ensuite diffusée lors des balades en calèche dans le cadre de la Fête « Au cœur des prairies du Fouzon » du samedi 5 juin.

Des animations scolaires ont été programmées le vendredi 4 juin dans le cadre de la Fête « Au cœur des prairies du Fouzon » en partenariat avec le Cen 41 pour 3 classes, une de Couffy (23 élèves de CE1-CE2) et 2 de Seigy (17 CP et 26 CM1-CM2) ; en alternance, animation découverte des richesses des prairies, des usages actuels, passés et des balades en calèche.

Île de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

Conservateur : Philippe HENRY



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole a estimé le nombre de couples de Hérons cendrés nicheurs sur l'île de la Marinière, par des observations menées depuis la rive droite du fleuve pour éviter tout dérangement.



PROTÉGER

L'île de la Folie a fait l'objet de plusieurs sollicitations dans le cadre d'activités sportives (trail, randonnée équestre) et le tournage d'un court-métrage (cf. détails ci-dessous « VALORISER »). Des échanges en amont ont été organisés par l'animatrice territoriale avec les différents porteurs de projet et la DDT pour accompagner et cadrer au mieux les actions afin qu'elles restent compatibles avec les enjeux de préservation du site naturel. Une fois calées ensemble des autorisations ont été accordées aux organisateurs. Un suivi de l'équipe avec l'aide du conservateur du site, a permis ensuite de s'assurer du respect des consignes.

La veille menée sur le foncier cette année n'a pas abouti à l'acquisition ou des projets d'acquisition de nouvelles parcelles.

Des échanges réguliers ont été maintenus avec les communes de Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire concernées par le site naturel préservé. Une rencontre avec les nouveaux élus de la mairie de Chaumont-sur-Loire a été organisée ainsi qu'avec les services de la communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys. En raison du contexte sanitaire difficile, la visite sur site avec les élus a été reportée en 2022.

Aucune opération d'entretien du lit n'était prévue par l'Etat sur ce site.



GÉRER

Le conservateur bénévole a surveillé l'accessibilité des chemins et de leur encombrement en arbres, arbustes ou bois mort, après chaque coup de vent ou tempête, assuré une surveillance de la fréquentation des sangliers ainsi que des perce-neige pour tenter de prévenir les pillages.

Entretien des sentiers et espaces d'accueil

Un entretien régulier des sentiers a été réalisé en février et avril 2021. Il consiste à débroussailler les abords de chemins, supprimer les branches basses ou cassées, couper les arbres qui pourraient s'avérer dangereux pour le public et ramasser les déchets. L'aire de stationnement a également été entretenue au cours des interventions réparties sur les saisons printanière et estivale.

Gestion des espèces invasives

-Renouée du Japon : Un arrachage manuel de Renouée a été réalisé en régie en mai 2021. Les résidus ont ensuite été exportés vers une filière agréée.

-Robinier : Un écorçage et un arrachage manuel des jeunes pousses ont été mis en place en octobre au sein des robineraies du site.

Maintien de clairières

Afin d'agrandir les surfaces des clairières forestières, les lisières boisées ont été bûcheronnées. Les parties déjà ouvertes ont, quant à elles, été entretenues manuellement par débroussaillage avec ramassage du produit de coupe.

Maintien des prairies

Entretien par broyage sans export de la moitié des surfaces prairiales.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

Le Conservatoire a proposé une animation nature, à destination des familles, sur la recherche des traces et indices de présence des animaux, le 20 octobre : 4 participants.

Organisée par nos partenaires :

La Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher a proposé le 3 avril une sortie mycologique pour ses adhérents : 5 participants ont pu accompagner M. Michaud sur les sentiers de l'Île de la Folie. 16 espèces ont été déterminées, la période sèche n'ayant pas favorisé un nombre plus important. Toutefois, plusieurs espèces ont retenu leur attention par leur rareté : *Myriostoma coliforme*, *Crepidotus crocophyllus* et *Daldinia concentrica*.

Autres manifestations autorisées

Adèle Paris, jeune réalisatrice de cinéma, a demandé une autorisation de prises de vues pour son premier court métrage, intitulé : « Ravissantes ». Le tournage a eu lieu du 15 au 24 septembre, sur l'Espace naturel sensible de l'Île de la Folie. Il s'agit d'un « drame romantique interrogeant la frontière entre le fantasme et la réalité. Deux jeunes femmes rencontrent une sirène et rêvent leur vie à trois. Cette rencontre bouleversera irrémédiablement leur relation. » D'après la réalisatrice, la végétation très dense et riche de notre site apportera un contraste utile à la narration de ce film. Ce court métrage de 15 min sera envoyé en festival en France et à l'étranger et peut-être vendu à une chaîne ou plateforme de streaming.

Randonnée pédestre organisée par l'association Génération Trail & Triathlon Blois : 190 coureurs sont passés le 19 septembre.

Randonnée équestre organisée par l'association EquiLiberté 41 : 130 chevaux sont passés le 25 septembre.

Projet « La Loire pour tous » avec l'association AcceSens

Ce projet a été mis en place sur 3 sites ligériens du Conservatoire dont l'Île de la Folie. Tous les documents d'aide à la découverte des sites sont disponibles en téléchargement sur l'application gratuite Handivisites. Vous y retrouverez l'audioguide, les dessins en couleurs contrastées, la visite-vidéo en Langue des signes ainsi que le livret « Facile à Lire et à Comprendre ».

Une formation organisée par l'entreprise AcceSens à Orléans, sur deux jours (30 novembre et 1^{er} décembre), a été suivie par le pôle animation du Cen ; elle proposait de mieux comprendre les besoins et de mieux cerner le public à handicaps pour de futures animations sur le terrain avec les nouveaux outils. Un « test » est prévu en 2022 lors de la prochaine manifestation « Le 41 par nature ».

Les Prés de la Limite (Saint-Georges-sur-Cher- dépt 41, Francueil- dépt 37)

Conservateur : Guy MONNIAUX



PROTÉGER

Un projet de convention a été étudié et rédigé entre le Conservatoire et la commune de Francueil dans l'attente de la mise en place d'un parcours de randonnée pédestre portée par la Commune et traversant une parcelle du Conservatoire. Cette convention autoriserait le passage de piétons sur une partie de la parcelle sous certaines conditions. Le partenariat sur ce projet de valorisation est à finaliser avec la mairie en 2022.



GÉRER

Fauche agricole :

Elle est réalisée sur les prairies à partir du 1^{er} juillet avec maintien d'une bande refuge pour préserver les espèces végétales patrimoniales.

Chasse :

La signature d'un bail de chasse a été concrétisée en 2021 avec l'association de chasse de Francueil afin de limiter les risques de collisions avec des sangliers sur la route nationale en bordure du site.



VALORISER

L'animation grand public prévue le 6 juin après-midi « En édition illimitée... » a été menée par le conservateur bénévole du site : 3 participants.

Le conservateur a aussi organisé, le 9 juin, une randonnée de 5 km avec passage sur les parcelles du Cen dans le cadre du module BNT (= Balades de Nature en Touraine) : 11 participants.

La Fête de la Nature prévue par la mairie de Saint Georges-sur-Cher le 2 mai a dû être de nouveau annulée pour la deuxième année consécutive pour raisons sanitaires.

Les Prés de Saint-Loup

Conservateurs bénévoles : Eva et Maurice Sempé



CONNAÎTRE

Une première visite de terrain a été réalisée au printemps, afin de confronter le PG en cours avec la réalité du site, telle que les nouveaux conservateurs pouvaient l'appréhender.

Suite à cette première visite, et un échange avec la chargée d'étude écologique sur la pertinence de la fauche tardive au regard de l'état défavorable des cortèges herbacés des prairies, une sortie commune avait été envisagée, mais celle-ci a dû être déprogrammée pour des raisons de santé.

Une seconde visite a été réalisée en juin pour rechercher le Cuivré des marais et plus globalement, pour réaliser un suivi des lépidoptères rhopalocères.



GÉRER

Suivi de la chasse



VALORISER

Un projet a été mené avec la classe de CM1/CM2 (19 élèves) de l'école de Saint-Loup dans le cadre de Fréquence Grenouille. Au cours des cinq séances, les enfants ont à la fois découvert le fonctionnement du Conservatoire et la biodiversité présente sur le site des Prés de Saint-Loup, que ce soit au niveau des prairies inondables comme sur les bords du Cher. Ce projet a abouti à une restitution qui aura permis aux enfants de présenter aux parents et élus de la commune ce qu'ils auront découvert et appris, sous forme d'une visite commentée. A l'issue de cette sortie, la mairie a offert à un goûter à tous les participants. Les enfants sont également repartis avec un diplôme et différents outils pédagogiques sur les amphibiens et les zones humides.

Les Caves du Coteau de Fréteval (Fréteval)

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

La famille franco-iranienne Irampour, propriétaire de terrains et cavités tous situés sur les coteaux dominant le Loir à Fréteval, a souhaité s'investir dans une démarche environnementale. C'est ainsi qu'elle a choisi de les confier aux fonds de dotation des Conservatoires. Suite à la signature du don le 14 décembre 2015 à Thoiry (Yvelines), le Cen Centre-Val de Loire dispose de la délégation de gestion pour mettre en œuvre des actions de protection de trois cavités en faveur des chiroptères (pose de grilles, signalétique, sécurisation des arbres risquant de chuter...).



CONNAÎTRE

Présentant des enjeux forts pour les chauves-souris, ces cavités sont suivies depuis de nombreuses années par l'association Perche Nature : 6 espèces différentes ont été contactées en 2021, avec un recensement allant jusqu'à 60 individus, lors des 4 passages effectués par l'association.

Le plan de gestion du site a été validé en automne 2021.

Les Perrières (Méhers)

Conservateur : site privé, pas de conservateur

Pas d'activité sur ce site en 2021.

Étang de Sologne

Le Conservatoire a été contacté en août par la société Vinci autoroutes pour la gestion d'une dépendance verte de l'autoroute A77 sur la commune de Chabris (36). Le site baptisé « étang de Sologne » est une zone humide remarquable située en bordure de cette autoroute est composé d'un étang et d'une tourbière. Le site d'une surface d'environ 2 ha doit faire l'objet d'un pâturage continu par un troupeau de poneys et moutons shetland et le Conservatoire doit dans ce cadre accompagner l'entreprise pour le suivi du troupeau et l'évaluation de l'efficacité du pâturage. L'intervention a été validée par le Conseil d'administration en fin décembre.

Actions transversales ou hors site



VALORISER

Espèces Game

Envie d'aventure, de découvertes et de nature ?

Participez à l'Espèces Game et cherchez les trésors qui vous attendent en visitant 30 des plus beaux sites préservés par les Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et de Loir-et-Cher.

En 2021, les deux Conservatoires proposent un nouveau jeu appelé « l'Espèces Game » : une chasse au trésor grandeur nature. Découvrez 30 sites préservés par les Conservatoires, leur faune, leur flore ainsi que leur histoire à travers des balades ludiques. Soyez attentifs aux paysages, aux détails, aux particularités de ces sites pour résoudre une série d'énigmes conduisant à un trésor. À la clef, trouvez les 30 trésors à collecter qui vous permettront d'en savoir plus sur 30 espèces emblématiques régionales (5 sites concernés pour chaque département) !

Pour participer c'est simple !

Téléchargez et imprimez les fiches parcours ou consultez les sur votre smartphone, lancez-vous à l'aventure et en quête des trésors, en famille ou entre amis. Le jeu est aussi disponible sur la plateforme geocaching.com.

30 sites naturels préservés à visiter ;
30 parcours à parcourir et de nombreuses énigmes à résoudre ;
30 trésors à débusquer et collectionner ;
30 espèces emblématiques à découvrir.

Plus de renseignements sur www.cen-centrevaldeloire.org

Lien direct : www.cen-centrevaldeloire.org/especes-game

Pour le Loir-et-Cher, voici les sites sélectionnés :

- L'Île de la Folie (Espace naturel sensible) à Chaumont-sur-Loire,
- Les Prairies du Fouzon (Espace naturel sensible) à Couffy,
- L'Étang de Beaumont (Espace naturel sensible) à Neung-sur-Beuvron,
- Le Buisson Sabotier (Espace naturel sensible) à Landes-Le-Gaulois,
- et l'Éperon de Roquezon (Espace naturel sensible) à Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine.

Émission radiophonique « Bonjour la Terre » sur RCF 41

Le 11 juin diffusion de l'émission Bonjour la Terre sur le thème de l'Espèces Game, l'objectif était de promouvoir le grand jeu grandeur nature de chasse au trésor et géocaching, lancé au printemps 2021 sur 30 sites de la région Centre-Val de Loire (dont 5 dans le 41) en partenariat avec le Cen 41. Disponible en podcast : <https://rcf.fr/ecologie-et-solidarite/bonjour-la-terre-0?episode=11176>

Communication générale

Les deux bourses touristiques d'échange de documentation (Salbris et Blois) ont été annulées, mais des actions de substitution ont quand même pu avoir lieu, exemple : l'ADT 41 a pu diffuser notre calendrier des Balades nature 2021 aux partenaires touristiques qui le souhaitaient, uniquement sur commande.

Conférences

Conférence organisée le 11 juin par le Conservatoire à l'Observatoire Loire, avec la SFOCVL : Les orchidées de Centre-Val de Loire pour présenter le nouvel atlas : 23 participants.

Organisation d'une conférence sur les Zones humides, zones utiles ! En partenariat avec le CDPNE à Blois, prévue le 14 décembre : 67 participants, une très belle réussite !

Rencontres régionales des acteurs de l'Éducation à l'Environnement organisées par le GRAINE Centre-Val de Loire

Participation active du Cen au groupe de travail de création de ses rencontres régionales des acteurs de l'EE qui ont eu lieu les 1-2 octobre aux écuries de Saint-Cyr à la Ferté Saint Cyr, sur le thème : A l'écoute de la Biodiversité. Les actes sont consultables, ici : <https://www.grainecentre.org/lecoutede-la-biodiversite-2021>



PROTÉGER

Natura 2000



Le Cen assure depuis plusieurs années l'animation des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que des Prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher. En 2021, le financement est assuré dans le cadre du contrat global 2021 - 2026 ? signé avec la DREAL Centre-Val de Loire.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers ».

Le Cen Centre – Val de Loire a été désigné par l'État pour assurer l'animation conjointe sur les sites Natura 2000 de la vallée de la Loire dans le Loir-et-Cher : ZPS « Vallée de la Loire de Loir-et-Cher » et de la ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers ».

Le périmètre concerne 22 communes du département, réparties sur l'ensemble du linéaire de la Loire (soit 90 km). Les DOCOBs sont validés et les sites sont gérés depuis 2010, par une seule et unique instance de concertation.

Cinq projets de contrats Natura 2000 ont été identifiés au cours de cette année. L'un de ces projets devrait aboutir début 2022. Porté par le Cen Loir-et-Cher, celui – ci vise l'entretien et la restauration de pelouses et prairies ligériennes sur la commune de Veuzain- sur-Loire (site naturel « Terrasse de la Loire », environ 5 ha concernés).

Cette année a aussi été marquée par la réouverture des MAEC (mesure agro-environnementale et climatique) sur le territoire, permise dans le cadre du PAEC (projet agro-environnemental et climatique) « Vallées de la Loire et de l'Allier » porté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire. Localement, l'animation du dispositif MAEC est menée conjointement avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher dans la continuité de la collaboration mise en œuvre sur ce projet depuis 2016. Une réunion d'information a été organisée en visioconférence le 16 mars et co-animée avec la Chambre d'agriculture, pour informer les exploitants et communiquer sur les mesures ouvertes. Des rencontres avec les exploitants ont ensuite été organisées sur le terrain par le Cen pour valider l'éligibilité des parcelles, accompagner le choix des engagements et identifier, quand nécessaire, la localisation des bandes refuges (prairies de fauche). A l'issue de ces rencontres les documents (diagnostic d'exploitation, carte de localisation des mises en défens) ont été envoyés aux exploitants et aux DDT pour l'instruction des dossiers. Au total pour cette campagne 2021, ce sont 6 exploitations concernées, 60 ha de surfaces engagées en MAEC localisée (à la parcelle) - réparties de la manière suivante : gestion par fauche avec retard de fauche au 30 juin et 5 % de mise en défens (70% des surfaces), gestion par pâturage avec chargement limité (30 % des surfaces restantes) - et 40 ha de surfaces engagées en MAEC système (ensemble de l'exploitation) « Herbager et pastoral ». Pour cette dernière, ce nouvel engagement a demandé un accompagnement des exploitants dans la sélection des « surfaces cibles » et l'identification des plantes indicatrices comme indicateurs de résultats prévus dans le cadre de cette mesure. Avec un taux avoisinant les 78 % de réussite (dont 100 % en MAEC localisée) par rapport aux estimations de départ, le résultat est satisfaisant. La différence est due en particulier à des difficultés rencontrées d'ordre administratif uniquement sur les surfaces concernées par la mesure système et sur lesquelles le Conservatoire a toutefois cherché des solutions avec le service instructeur (DDT). Le suivi des contrats toujours en cours a été poursuivi (4 exploitants concernés) comprenant notamment l'actualisation des bandes refuges.

Le projet de pâturage engagé sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Blois – Agglopolys dans le cadre de la convention de partenariat 2020 – 2022 (maître d'ouvrage Agglopolys/Cen Centre Val de Loire/Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher) s'est poursuivi cette année avec notamment l'intégration de nouvelles surfaces en bords de Loire à Chaumont-sur-Loire et La Chaussée-Saint Victor. Le projet a été présenté en Conseil Municipal à Chaumont-sur-Loire (13 avril). Ce sont à présent 140 ha de milieux naturels ou semi-naturels qui sont gérés par une gestion pastorale extensive. L'appui à la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire dans le cadre de ce projet est ciblé en particulier sur les aspects environnementaux (ex : conseils de gestion, Natura 2000), l'intégration du projet dans le cadre de l'opération Pasto'Loire, un appui concernant le foncier (recherche) et notamment en lien avec l'utilisation du domaine public fluvial (DPF). Le Cen a participé également aux différentes instances de pilotage du projet (3 comités techniques, 1 comité de pilotage). Ce sont maintenant près de 77 ha de surfaces de bords de Loire en sites Natura 2000 qui sont intégrées dans ce projet (DPF + propriétés privés) dont la gestion est assurée dans le cadre d'un partenariat agricole avec l'association « Bergers du Val de Loire » nouvellement créée à cet effet. Nous pouvons ajouter à cela les 40 ha de l'ancienne sablière située sur Chouzy-sur-Cisse « Etang de la Ballastière » partie intégrante du projet et propriété de la Fédération de pêche. Situé à proximité directe du cours d'eau, il existe une grande complémentarité de ce secteur avec la Loire (ex : boisements alluviaux d'intérêt communautaire, dortoirs ou zone d'alimentation pour des espèces d'intérêt communautaire et l'avifaune notamment etc...). Sur cet ensemble constitué au total de 6 sites, une gestion pastorale est mise en place entre avril et septembre. Un berger est présent sur la période avec le troupeau (environ 200 brebis puis 400 animaux avec les agneaux) et des transhumances permettent la circulation entre les différents sites. Le travail se poursuit en 2022 visant toujours à conforter l'activité agricole dans le cadre du partenariat, l'accompagnement technique sur les aspects environnementaux et la gestion mais aussi assurer le lien avec services de l'état sur le DPF, ou encore poursuivre les actions de communication/sensibilisation des collectivités ligériennes autour de ce projet.

La concertation engagée par le Conservatoire concernant la création d'un site naturel préservé « Val des îles anciennes » (ensemble d'îles situées entre Cours-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan) s'est poursuivie. La veille foncière engagée par la Safer n'a pour l'instant pas donné de résultats sur de possibles acquisitions. De nouvelles actions sont envisagées autour de ce projet dès début 2022.

Le Conservatoire participe au comité technique de l'arrêté de protection de biotope (APPB) en vigueur sur les îles de Loire organisée en début d'année (23 mars).

L'animation du dispositif Natura 2000 passe également par l'accompagnement des politiques publiques et des porteurs de projets sur la Loire ainsi que l'appui auprès des services instructeurs sur les évaluations des incidences. L'animatrice a ainsi pris part des réunions techniques autour de projet d'aménagement, projet de territoire (projet alimentaire territorial), opération d'entretien, développement d'activités de randonnées, déroulement d'une manifestation festive sur la Loire. Une veille régulière sur le territoire est également menée tout au long de l'année par le Conservatoire.

Des préconisations ont également été formulées auprès du gestionnaire du domaine public fluvial (DPF) concernant le programme de travaux d'entretien du lit et des digues.

Malgré une communication menée par l'animatrice sur la mise à disposition de l'exposition « Natura 2000 », aucune demande de prêt n'a été effectuée cette année.

Enfin, des opérations de sensibilisation ont été menées auprès des clubs et loueurs de canoës dans le département. En raison du contexte sanitaire, la démarche privilégiée a été l'organisation de rencontres individuelles planifiées avec les entreprises. Celles – ci ont été l'occasion d'échanger sur les enjeux écologiques sur la Loire, les nouveaux périmètres d'APPB (arrêté de protection de biotope) et les préconisations autour des bonnes pratiques. Des autocollants « attention : je niche sur les bancs de sable protégez-moi, n'accostez pas » dans leur version actualisée, ont été distribués à cette occasion. Pour le Loir-et-Cher, ce sont + de 300 exemplaires qui ont ainsi déposés directement auprès des 4 structures concernées dans le

département (action similaire menée dans l'Indre-et-Loire).



PROTÉGER

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : le site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le Cen a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, filiale d'Engie qui gère notamment le site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37-41). Une convention de partenariat a été signée en janvier 2014 dans le cadre de leur plan stratégique d'entreprise comprenant un volet qui vise à favoriser la biodiversité sur le site.

En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a participé aux comités de suivi du projet biodiversité et a contribué à la mise en œuvre des plans de gestion avec les partenaires (Athena nature, LPO Touraine, Teridéa, ANPCEN...). Des groupes de travail sont en cours avec le personnel des deux sites, les prestataires d'entretien des espaces verts et les associations, écologues partenaires pour mettre en œuvre les fiches actions des plans de gestion notamment sur la fauche agricole des prairies extérieures aux sites industriels, la consolidation de la trame verte et bleue ainsi que sur la réduction de la pollution lumineuse. Le travail se poursuit en ce sens en 2022. Le partenariat Cen - Storengy a, par ailleurs, fait l'objet d'un atelier « entreprises & biodiversité » et d'une présentation en plénière lors du Congrès des Conservatoires en novembre 2021 à Tours. En tant que partenaires, le Cen a participé à la journée d'inauguration des refuges LPO sur les deux sites de stockage du Pôle Centre de Storengy le 27 septembre 2021.